

**Cartes sur table**

Pour une **éducation**  
**en phase**  
avec la **jeunesse**

Quatre propositions concrètes

**cartes**sur**TABLE**  
des idées pour la gauche



  
**Jean Jaurès**  
Fondation

#### AVERTISSEMENT

La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles. En soutenant certains think tanks dans la diffusion de leurs propositions, la Fondation devient une véritable Cité des idées.

Pour une **éducation**  
en phase  
avec la **Jeunesse**  
Quatre propositions concrètes

Cartes sur table



## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>Introduction</b> .....  | 7  |
| <b>Oser l'école ouverte pour tous</b> .....  | 9  |
| <b>Donner aux élèves des filières L et ES de véritables atouts<br/>pour la poursuite de leurs études</b> ..... | 11 |
| <b>Poursuivre au lycée le combat contre la discrimination linguistique</b> .....                               | 13 |
| <b>Créer une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur</b> .....                                 | 15 |



## INTRODUCTION

Le 13 août 2012, soit cent jours après l'élection de François Hollande, Cartes sur table a publié, sous un format inédit de moins de 140 signes chacune, cent propositions.

Ces cent propositions n'avaient pour objectif ni de critiquer les actions déjà conduites, ni de faire entendre une voix supplémentaire dans les grands débats philosophico-politiques du moment, mais d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cent mesures concrètes pouvant contribuer à améliorer la vie quotidienne de la population française et la situation du pays. Il s'agissait également de susciter le débat avec les citoyens.

Ce dernier objectif a été pleinement atteint. Nombreux sont ceux qui nous ont contactés pour réagir sur les idées proposées, en soutenir certaines, en critiquer d'autres, souligner des manques et apporter des compléments.

Ce débat citoyen né des cent propositions a donné l'envie à Cartes sur table d'aller plus loin en publiant, en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès, une version détaillée et enrichie des propositions qui ont le plus retenu l'attention et rencontré l'adhésion. D'ici à la fin du mois d'octobre, sept feuillets électroniques seront publiés, proposant un réservoir d'idées dans les domaines culturel, sociétal, environnemental, social, institutionnel, éducatif et économique.

Le sixième de ces feuillets regroupe quatre propositions « pour une éducation en phase avec la jeunesse » :

1. Oser l'école ouverte pour tous ;
2. Donner aux élèves des filières L et ES de véritables atouts pour la poursuite de leurs études ;
3. Poursuivre au lycée le combat contre la discrimination linguistique ;
4. Créer une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur.

Quatre propositions qui apportent des solutions concrètes à des questions simples. Comment combattre les inégalités scolaires tout en participant à l'amélioration des relations entre les collégiens et leurs établissements d'enseignement ? Comment faire en sorte que les sciences humaines et sociales soient aussi valorisées que les sciences dures dans le parcours éducatif des jeunes Français ? Comment lutter contre l'illettrisme qui nuit à l'insertion sociale et à la réussite professionnelle d'une partie encore considérable des jeunes Français ? Comment permettre à tous les étudiants, quels que soient leurs réseaux et leurs appuis dans le monde du travail, d'accéder à un stage de qualité ?



## **OSER L'ÉCOLE OUVERTE POUR TOUS**

Comment combattre les inégalités scolaires tout en participant à l'amélioration des relations entre les collégiens et leurs établissements d'enseignement ? En osant l'école ouverte pour tous.

2011, année du dixième anniversaire de l'opération « Ecole ouverte », a été l'occasion de fêter le succès de ce dispositif, dans le cadre duquel 723 établissements (majoritairement situés en zones d'éducation prioritaire et en zones urbaines ou rurales défavorisées) ont accueilli 145 000 élèves en 2010.

Ce dispositif permet d'ouvrir les collèges et les lycées pendant les vacances scolaires (et les mercredis et samedis durant l'année scolaire) aux jeunes ne partant pas en vacances et ne fréquentant pas les structures d'accueil et de loisirs. Il s'est montré satisfaisant à bien des égards, notamment par la richesse des activités proposées, la satisfaction des familles et la motivation accrue des élèves, l'amélioration du climat à l'intérieur des établissements et l'implication de multiples partenaires autour de l'école.

Mais, alors que l'impact direct des conditions de logement et des inégalités d'accès aux loisirs sur la réussite scolaire des enfants a été largement documenté, l'accompagnement des élèves qui le souhaitent hors du temps scolaire nécessite d'être renforcé. Les dispositifs favorisant l'intégration sociale et scolaire des plus jeunes et jouant en faveur de l'égalité des chances ne doivent ainsi plus être limités à moins de mille établissements volontaires (alors qu'il y a près de 7 000 collèges publics en France) et l'offre d'accompagnement des élèves proposée à moins de 5 % des collégiens.

La généralisation du dispositif « Ecole ouverte » à l'ensemble des collèges publics pendant la période estivale – quatre semaines par an – offrirait aux collégiens qui le souhaitent un accès plus large à des pratiques culturelles et sportives non évaluées scolairement, ainsi qu'au matériel informatique présent dans les établissements. Elle optimiserait l'utilisation de l'espace public scolaire tout en

permettant aux élèves de développer avec leurs établissements scolaires une relation qui ne se fonde pas sur la culture du résultat et sur la peur de l'échec. Sachant que 45 % des Français déclarent ne pas partir en vacances l'été, on peut estimer le public potentiellement intéressé à près de 50 % des quelque trois millions de collégiens, contre 5 % concernés aujourd'hui.

Afin de minimiser le coût pour la puissance publique de la généralisation du dispositif « Ecole ouverte », 3 500 collèges publics sur 7 000 pourraient être ouverts dans le cadre de ce dispositif – les collégiens dont le collège ne serait pas ouvert se verraient proposer l'accès au dispositif dans le collège participant le plus proche de chez eux. Dans chaque collège ouvert, l'encadrement des collégiens se ferait par deux professionnels rémunérés par l'Education nationale soutenus par des professeurs bénévoles et des membres également bénévoles d'associations sportives et culturelles.

Parallèlement à l'accès élargi aux pratiques culturelles, sportives et à l'informatique permis par la généralisation du dispositif « Ecole ouverte », une réflexion pourrait être conduite sur la démocratisation de l'accès quotidien à internet pour les plus jeunes. L'absence de connexion à domicile constitue en effet un handicap scolaire et contribue à l'accroissement des inégalités liées au capital économique et culturel des familles.

## **DONNER AUX ÉLÈVES DES FILIÈRES L ET ES DE VÉRITABLES ATOUTS POUR LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES**

Comment faire en sorte que les sciences humaines et sociales soient aussi valorisées que les sciences dures dans le parcours éducatif des jeunes Français ? En donnant aux élèves des filières L et ES de véritables atouts pour la poursuite de leurs études.

Les filières générales divergent en nombre d'élèves (17 % des élèves de terminale sont en L, contre 33 % en ES et 50 % en S), mais aussi au niveau des résultats au baccalauréat : en 2012, la proportion d'élèves reçus au premier groupe (soit avant le « rattrapage ») diffère de dix points entre les filières S et L. Les mentions confirment ces décrochages : non seulement les élèves de S obtiennent nettement plus de mentions (douze points d'écart avec la filière ES et seize avec la L), mais ils en obtiennent également de meilleures (les lauréats de S ont obtenu deux à trois fois plus de mentions Bien et Très bien que les élèves de ES et L). Ces chiffres s'expliquent par le fait que la filière S offre les débouchés les plus nombreux et variés après le bac.

Ces divergences entre les filières nuisent à la réussite de nombreux élèves qui se voient contraints de choisir la filière S, alors que leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes les disposent à une autre filière. Elles présentent également des enjeux sociaux de grande ampleur, puisqu'elles reflètent la valorisation sociale des sciences dites dures au détriment des modes de pensée et des connaissances transmises par les lettres et les sciences humaines et sociales.

Pourtant, les compétences développées dans ces derniers domaines sont aussi profitables aux élèves qu'indispensables au bon fonctionnement de la société : elles concourent au développement de l'esprit critique, à l'élaboration d'une langue et d'une pensée rigoureuses et à la mise en œuvre d'outils de réflexion qui permettent à l'homme de mieux comprendre le monde dans lequel il vit pour mieux agir sur lui.

Pour revaloriser les filières ES et L, il convient de leur donner de véritables spécificités, dont les élèves pourront tirer profit dans la poursuite de leurs études, comme dans leur vie personnelle et professionnelle. Un renforcement des sciences économiques (économie et gestion) en ES ainsi que l'introduction du droit et de la psychologie comme matières obligatoires en L permettraient d'initier ou de mieux former les élèves à des domaines du savoir qui leur ouvriront à terme des débouchés professionnels tout en concourant à leur formation d'individu et de citoyen. L'introduction de ces disciplines permettrait de mieux préparer les lycéens à l'enseignement supérieur et serait un facteur clé de la réussite du « plan licence », alors que le taux d'abandon en L1 est aujourd'hui très important dans ces disciplines. Ce rééquilibrage des filières devrait également permettre une revalorisation des « humanités », indispensable à la mise en place d'une société humaine, juste et efficace.

## **POUR SUIVRE AU LYCÉE LE COMBAT CONTRE LA DISCRIMINATION LINGUISTIQUE**

Comment lutter contre l'illettrisme qui nuit à l'insertion sociale et à la réussite professionnelle d'une partie encore considérable des jeunes Français ? En poursuivant au lycée le combat contre la discrimination linguistique.

Selon la définition de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, « être illettré, c'est ne pas disposer, après avoir été pourtant scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne ». Depuis 1998, la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD, aujourd'hui appelée Journée Défense Citoyenneté) est l'occasion de mesurer les compétences des jeunes de seize ans face à l'écrit. Et les chiffres sont inquiétants : si plus de 10 % des jeunes éprouvent des difficultés à lire et à comprendre des messages écrits, 4,9 % des jeunes ont été identifiés comme illettrés en 2008, soit environ 30 000 jeunes qui ont pourtant été scolarisés. Ce chiffre, relativement stable sur les dernières années, est similaire pour les jeunes de 18 à 25 ans : en 2008, 4,5 % d'entre eux étaient en situation d'illettrisme.

Tous les jeunes ne sont pas également touchés par l'illettrisme. On observe d'abord des disparités régionales, les régions les plus concernées par l'illettrisme des jeunes étant la Picardie (7,8 % de la tranche d'âge), le Nord-Pas-de-Calais (7,5 %), et la Champagne-Ardenne (6,1 %). On remarque ensuite des disparités liées au milieu familial, l'illettrisme étant nettement plus important chez les personnes dont la langue maternelle est une langue régionale ou étrangère.

Parce que le français est la principale langue de communication et de travail en France, le maîtriser est un facteur clé de l'insertion sociale et de la réussite professionnelle. Le plan de lutte contre l'illettrisme mené dans le cadre d'actions régionales doit être élargi pour concerner tous les jeunes éprouvant des difficultés à lire, écrire et parler le français. Cet élargissement doit passer par une implication plus forte des lycées. Si la maîtrise de la langue française est le premier élément

inscrit au socle commun des connaissances et des compétences pour les écoliers et collégiens, cet objectif doit se poursuivre au lycée. Un enseignement renforcé de la langue française doit être instauré dans les lycées où une part significative d'élèves éprouve des difficultés face au français : il comprendrait des heures de tutorat pour les élèves les plus en difficulté et le développement des projets impliquant la langue française (récitation de textes, mise en scène de pièces de théâtre, ou encore atelier d'écriture), de façon à encourager chez ces jeunes une pratique de la langue française en dehors du cadre des exercices scolaires. Ces actions pourraient être entreprises en partenariat étroit avec les associations et les acteurs sociaux déjà très impliqués dans ce combat et dont les bénévoles pourraient bénéficier des structures lycéennes après les heures de cours.

## **CRÉER UNE BOURSE NATIONALE DES STAGES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Comment permettre à tous les étudiants, quels que soient leurs réseaux et leurs appuis dans le monde du travail, d'accéder à un stage de qualité ? En créant une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur.

Au cours de l'année universitaire 2009-2010, plus de 30 % des étudiants – et plus de 60 % des étudiants en deuxième année de master – ont effectué un stage, selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur.

Si la durée et la rémunération des stages sont désormais mieux encadrées par la loi, les réseaux et la cooptation conditionnent encore trop souvent l'accès à des stages de qualité et réduisent par là-même le rôle essentiel de premier contact avec le monde professionnel que peuvent jouer les stages.

Nous proposons la création d'une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur gérée et contrôlée par le ministère de l'Enseignement supérieur, sur laquelle les entreprises auraient l'obligation d'inscrire leurs propositions de stage et par laquelle les jeunes devraient passer pour se faire recruter comme stagiaires. Cela permettrait de limiter le népotisme dans l'attribution des stages par la transparence imposée aux jeunes et aux entreprises et d'offrir un cadre favorable au contrôle du contenu des stages proposés par les entreprises et des pratiques des entreprises dans leurs relations avec les stagiaires.

Cette bourse nationale des stages pourrait utilement s'inspirer de la bourse locale des stages développée par la Chambre de commerce et d'industrie de Champagne-Ardenne en partenariat avec l'académie de Reims et les principaux établissements d'enseignement supérieur (Instituts universitaires de technologie, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, etc.) de la région. L'attractivité pour les étudiants champenois de cette expérience locale prouve en effet que la création d'une bourse nationale des stages répondrait à un besoin réel.

Pour les finances publiques, le coût de mise en place d'une telle bourse, avant tout lié à la création du site internet et à sa gestion quotidienne, ne dépasserait pas le million d'euros.

Parallèlement à cette mise en place, une réflexion devrait être conduite sur l'instauration d'un stage obligatoire en licence pour tous les étudiants de l'université, afin de leur permettre, quelle que soit leur filière – et donc y compris dans les filières théoriques –, d'avoir une première expérience professionnelle, de nouer des contacts, de connaître le monde du travail, de réfléchir à leur orientation et donc d'améliorer leur insertion professionnelle future. Ce stage, dont la qualité du contenu et l'égalité dans l'accès seraient garanties par la bourse nationale, pourrait être effectué sur le temps des vacances estivales ou dans le cadre d'un aménagement de l'emploi du temps.



COLLECTION DIRIGEE PAR GILLES FINCHELSTEIN  
ET LAURENT COHEN

© EDITIONS FONDATION JEAN-JAURES  
12 CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS  
[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)

Réalisation : REFLETSGRAPHICS  
OCTOBRE 2012

## Cartes sur table

# Pour une éducation en phase avec la jeunesse

## Quatre propositions concrètes

Comment combattre les inégalités scolaires tout en participant à l'amélioration des relations entre les collégiens et leurs établissements d'enseignement ? Comment faire en sorte que les sciences humaines et sociales soient aussi valorisées que les sciences dures dans le parcours éducatif des jeunes Français ? Comment lutter contre l'illettrisme qui nuit à l'insertion sociale et à la réussite professionnelle d'une partie encore considérable des jeunes Français ? Comment permettre à tous les étudiants, quels que soient leurs réseaux et leurs appuis dans le monde du travail, d'accéder à un stage de qualité ? Cartes sur table apporte des solutions concrètes à ces questions simples.

[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)